

SUR SARTHE

BEAUMONT

DE

COMMUNE

COMMUNE

DIASSE

LE

Rieoul

COMMUNE

DE

PREFECTURE DE LA SARTHE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES  
D'INONDATION PAR LA RIVIERE LA SARTHE  
*des communes de St-Léonard des Bois à St-Saturnin*

Carte réglementaire du PPRI  
16 - Commune de MARESCHE

Echelle 1/5000  
0 100 200  
mètres

Légende :

- Limite de la crue centennale
- Limite de la crue de janvier 1995
- Zone réglementaire forte (aléa fort)
- Zone réglementaire moyenne urbaine (aléa moyen des secteurs urbains)
- Zone réglementaire moyenne naturelle (aléas moyen et faible des secteurs naturels)
- Zone réglementaire faible (aléa faible des secteurs urbains)
- 52.15 Cote calculée de la crue centennale
- 51.65 Cote estimée de la crue de janvier 1995

Novembre 2006

hydrattec Agence d'Angers - 7, rue de la Vilaine, 49250 St-Mathurin sur Loire  
Tél. :02.41.57.05.73, M@il: hydrattec.angers@hydrattec.fr

